

Août 2025

DOSSIER DE PRESSE RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE



CD92/WILLY LABRE

Contacts presse

Muriel HOYAUX
Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr





SOMMAIRE

Communiqué de presse4

I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL8

II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE16

La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens

Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement

Vers la sixième édition des Rencontres de l'éloquence

O LAB CITOYEN

III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES21

Les « MEDDAILLES » du développement durable

Le Challenge CUBE.S (CLIMAT Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour sensibiliser aux économies d'énergie

IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS23

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

Premis

Ermes

Un parcours mémoriel pour les élèves de 3^{ème}

Erasmus +

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

VOCO : Les Voix des collégiens des Hauts-de-Seine

Collège au cinéma

Chemins des arts

1 mois, 1 œuvre

Coup de cœur jeunesse Prix Chorus

Le Prix Jeunesse La Science se livre

Les projets pédagogiques dans les établissements culturels départementaux

VI/ SENSIBILISER A L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LA CULTURE DU RESPECT30

Ouvrir le Champ des possibles pour les filles et les garçons

Curious Lab' Egalité femmes-hommes

Le Partenariat avec l'association « Elles bougent »

Les visites des Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence

Diffusion du film « Les Figures de l'ombre »

Sensibilisation générale à l'égalité et déconstruction des stéréotypes

Éducation à la vie affective et la santé féminine

Un dispositif pour veiller à la santé des collégiennes : « Toutes culottées, toutes informées »

Intervention EVARS (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité)

VI/ LES ACTIVITES SPORTIVES35

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2025-2026

Des dispositifs sportifs organisés par le Département

Soutien à l'UNSS et aux associations sportives

Communiqué de presse

Nanterre, le 29 août 2025

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 73 670 collégiens qui reprendront le chemin de l'école le 2 septembre, afin de leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (127 M€) pour améliorer leur cadre de vie, favoriser leur accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges publics du territoire. En lien étroit avec l'Éducation nationale, le Département développe également de très nombreux projets éducatifs. **Il propose notamment cette année aux collégiens de « Rêver les Hauts-de-Seine en 2050 »**, une bannière derrière laquelle plusieurs de nos initiatives pédagogiques, comme les « Curious Lab' » et « Ô Lab Citoyen », les invitent à penser et à inventer le futur du territoire. Ce sont là plusieurs occasions qui permettront à la fois de stimuler l'imagination des participants et de les sensibiliser aux grands enjeux du développement durable. Ces objectifs continuent d'ailleurs d'être au cœur des MéDDailles du développement durable et des nombreuses actions éducatives et citoyennes proposées tout au long de l'année, sur le temps scolaire comme en dehors.

Afin de valoriser l'ensemble des actions du Département et souhaiter une bonne rentrée aux collégiens alto-séquanais, Nathalie Léandri, Vice-présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif se rendra :

- ❖ **Le 1^{er} septembre** au collège Romain Rolland au Plessis-Robinson à 8h30 et au collège Claude-Nicolas Ledoux (Plessis-Robinson) à 9h.
- ❖ **Le 2 septembre** au collège Pasteur de Gennevilliers. Ce déplacement aura pour thème la création d'un Lab'O permettant aux collégiens de travailler l'oral.
- ❖ **Le 5 septembre** au collège les Petits Ponts à Clamart. Ce déplacement aura pour thème la restauration sur place et le dispositif Ilot vert du Département.

3 nouveaux collèges livrés durant l'année scolaire 2025-2026 et plusieurs autres en chantier

L'année 2025-2026 verra la fin de trois chantiers de collèges : le nouveau collège Charlotte Delbo de Malakoff ouvrira ses portes début 2026, le collège Gustave Eiffel de Châtenay-Malabry accueillera les élèves à partir de la rentrée des vacances de février, tandis que le collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson s'achèvera au printemps pour une ouverture à la rentrée 2026.

Ces trois établissements sont construits suivant le référentiel Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) du Département, qui prévoit de faibles consommations d'énergie, l'utilisation de matériaux biosourcés, dans une démarche globale de construction durable et respectueuse de l'environnement

En parallèle, la construction du 5^e collège d'Asnières se poursuit, tandis que deux nouveaux chantiers sont en projet : le nouveau collège Joliot-Curie de Bagneux et le 4^e collège de Gennevilliers.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de plus de 250 M€ au bénéfice des collégiens des Hauts-de-Seine.

Le meilleur dans les assiettes

L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et valorisant les circuits courts. La politique de restauration du Département s'inscrit également dans les objectifs de développement durable très ambitieux de la collectivité. Ainsi, tous les déchets alimentaires sont recyclés pour être valorisés.

En septembre 2025, cinq nouveaux collèges passeront en production sur site : Edouard Manet à Villeneuve-la-Garenne, Les Petits Ponts à Clamart, Jean Mermoz à Bois-Colombes, Jean-Baptiste Clément à Colombes et Henri Bergson à Garches. Les repas seront ainsi produits dans 24 collèges, qui seront rejoints par le nouveau collège Charlotte Delbo à Malakoff lors de sa livraison dans le courant de l'année scolaire.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de deux axes stratégiques :
> **l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire**, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,
> **de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire**, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable.

Cette politique est encouragée par les résultats obtenus lors de l'enquête de satisfaction réalisée auprès de 1000 collégiens au courant du mois d'avril 2025. En moyenne, 72% d'entre eux sont satisfaits des prestations de restauration scolaire, ce taux atteignant 80% pour les collèges avec une production sur place des repas.

Ajustement de la tarification pour la restauration scolaire

Depuis la rentrée 2024, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place une tarification au taux d'effort pour la restauration scolaire dans les collèges. Cette réforme vise à instaurer un système plus juste, équitable et transparent pour les familles, en s'appuyant sur un calcul personnalisé basé sur le taux d'effort des foyers. Les ajustements mis en place pour cette rentrée permettront à 40% des familles pour qui le prix du repas est calculé au taux d'effort de bénéficier d'une baisse de tarifs de l'ordre de 5 à 10, de permettre à davantage de familles de bénéficier du tarif plancher et de diminuer le nombre de familles au tarif plafond. Le coût réel d'un repas étant de 14€, le Département prend à sa charge *a minima* 50% pour toutes les familles, et jusqu'à 94% pour les foyers les plus modestes qui se voient appliquée une tarification de 0,64€ par repas. Avec ce système de tarification, le Département des Hauts-de-Seine continue de placer les solidarités au cœur de son action, en assurant un accès juste et équitable à la restauration scolaire pour tous les collégiens des Hauts-de-Seine.

Cette réforme de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas. Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département poursuit le dispositif « Ilots Verts » pour que l'ensemble des collégiens hauts-séquanais bénéficient d'un environnement végétalisé et agréable. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

Établissement pilote, le collège Jean-Macé à Clichy-la-Garenne, a inauguré son îlot vert fin 2021. D'ici 2027, 38 collèges publics des Hauts-de-Seine seront ainsi réaménagés. En 2025, quatorze ont déjà été livrées dont, en cette rentrée, l'îlot vert du collège Robert Doisneau à Montrouge. En 2026, 2 nouvelles cours îlots verts sont attendues : celle des collèges Les Petits-Ponts à Clamart et Jean-Perrin à Nanterre.

Le Département poursuit par ailleurs ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires afin d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques, avec plusieurs objectifs :

- ❖ 30 % minimum de la consommation des bâtiments apportés par les énergies renouvelables
- ❖ Réduire la consommation énergétique de 28 à 30%
- ❖ Réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés standards de construction
- ❖ Réduction de 50 % de l'impact carbone du fonctionnement des bâtiments

Renforcer l'inclusion numérique

Le Département poursuit son action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif en veillant à ne laisser aucun élève à l'écart et en accompagnant les familles modestes, qui peuvent bénéficier d'un ordinateur portable pour leur enfant, entre la 6^{ème} et la 3^{ème}. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur **l'interface Pass+**.

La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis 29 ans dans les établissements du Département, **la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits** et à la prévention des conduites à risque. Leur intervention autour des valeurs citoyennes centrées sur le vivre ensemble et leur capacité à détecter les signaux de fragilité sont reconnues et appréciés par les communautés éducatives. La capitalisation de leurs savoirs (formation annuelle de 10 jours) et de leur expérience de terrain les amène à avoir une expertise sur des problématiques émergentes autour de l'égalité filles-garçons, le risque prostitutionnel et le cyber harcèlement. Afin de les accompagner au mieux dans leurs missions, ce sont 6 nouveaux médiateurs éducatifs qui ont été recrutés cette année. Le dispositif compte pour cette année scolaire 2025/2026 92 médiateurs affectés dans 82 collèges publics des Hauts-de-Seine.

Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose depuis l'année scolaire 2023/2024, à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (notamment autour des filières et des métiers) ;
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité et les filles à des thématiques de santé féminine.

En 2024/2025, ce sont ainsi près de 30 000 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés (pour près de 17 500 en 2023/2024, soit +71%).

Pass + Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens

Pass+ est un dispositif destiné aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ainsi que les jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans les établissements spécialisés. Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services composé de l'offre suivante :

- ❖ une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires
- ❖ une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)
- ❖ une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens
- ❖ un service gratuit de soutien scolaire en ligne
- ❖ une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R
- ❖ un don d'ordinateur portable pour les collégiens

Carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur <https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges>

* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

I/ OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Plusieurs grands travaux de rénovation ont été entrepris pour améliorer les conditions d'accueil des élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation. En 2025-2026, 3 chantiers de collèges sont en phase d'achèvement, 1 est en travaux, et 2 nouveaux projets suivent leur cours.

3 nouveaux collèges livrés durant l'année scolaire 2025-2026, plusieurs autres en chantier

L'année 2025-2026 verra la fin de trois chantiers de collèges : le nouveau collège Charlotte Delbo de Malakoff ouvrira ses portes début 2026, le collège Gustave Eiffel de Châtenay-Malabry accueillera les élèves à partir de la rentrée des vacances d'hiver, tandis que le collège Claude-Nicolas Ledoux au Plessis-Robinson s'achèvera au printemps pour une ouverture à la rentrée 2026.

Malakoff – construction du collège Charlotte Delbo (ex Henri Wallon)

Capacité : 600 élèves

Livraison : novembre 2025

Ouverture janvier 2026

Travaux : reconstruction du collège actuel sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments feront preuve d'exemplarité énergétique et environnementale en respectant notamment le niveau E3C1 du référentiel E+C- et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ».

Coût prévisionnel : 39 M€



© Valero & Gadan architectes

Châtenay-Malabry – Collège Gustave Eiffel (ex-Pierre Brossolette)

Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : décembre 2025

Ouverture : mars 2026

Travaux : Le collège implanté dans le nouvel écoquartier « La Vallée » sera équipé d'un gymnase dédié exclusivement à la pratique sportive des collégiens. Les travaux s'achèveront en fin d'année 2025.

Coût prévisionnel : 52 M€



© Atelier Pascal Guedot

Le Plessis-Robinson – reconstruction du collège Claude-Nicolas Ledoux

Capacité : 600 élèves

Livraison : avril 2026

Ouverture : septembre 2026

Le collège se situera sur les anciens terrains de tennis de la ville, à deux pas de l'arrêt *Parc des sports* du nouveau Tramway T10. Il répondra au besoin créé par le nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes.

Le futur collège Claude Nicolas Ledoux proposera un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » et Bâtiment Bio-sourcé.

Coût prévisionnel : 42 M€



© Marc Farcy architecture

Asnières-sur-Seine – 5^{ème} collège sur le site « Sorbonne nouvelle »

Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : 2027

Ouverture : rentrée 2027

Le collège sera implanté au sein d'un nouveau quartier mixte. Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25% de moins que les bâtiments standards). Le nouveau collège accueillera 700 élèves et un gymnase de type B avec un dojo.

Coût prévisionnel : 50 M€



@Brenac & Gonzalez & associés

Des bâtiments à haute performance énergétique

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant l'un des premiers Marchés Publics de Performance Énergétique pour six collèges publics. En 2019, le Département a fait le choix de généraliser cette démarche avec des Contrats de Performance Énergétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments.

Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges se sont achevées durant l'année 2023, visant une **réduction des consommations énergétique de 28 % à 30 %**. Les résultats progressent chaque année, aussi pour l'année écoulée (2024-2025), on observe que la réduction des consommations tangente les 30% se rapprochant de l'objectif final des contrats. Ces résultats ont été possibles par actions portant sur le pilotage des systèmes, et des actions de sensibilisation vers les usagers, déployées tout au long de l'année.

En parallèle, des études ont été entamées sur une vingtaine de collèges non concernés par les CPE (contrats de performance énergétique). Celles-ci devraient permettre le lancement d'opérations de réhabilitation énergétique. Ainsi une consultation sur un premier lot de 5 collèges concernés sera lancée à la rentrée 2025, avec l'objectif de diminuer de près de 40% les consommations énergétiques et d'améliorer le confort d'été.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

Ilots verts, le programme de végétalisation des cours de collèges

Dans le cadre du projet Imagine ton collège, le Département des Hauts-de-Seine et les collégiens ont lancé une réflexion autour de l'aménagement des cours des établissements en suivant un triple objectif : améliorer le quotidien des élèves, offrir des zones de détente aux enseignants et personnels logés sur place et s'adapter aux enjeux environnementaux.

À la rentrée 2020-2021, le projet pilote de Jean-Macé, à Clichy, a lancé le dispositif. **En 2025, quatorze ont déjà été livrés dont, en cette rentrée, l'îlot vert du collège Robert Doisneau à Montrouge et le collège André Maurois à Neuilly. En 2026, 2 nouvelles cours ilots verts sont attendues : celle des collèges Les Petits-Ponts à Clamart et Jean-Perrin à Nanterre.**

Budget estimé : 40 millions d'euros.

Restauration dans les collèges : étendre la production sur place

Le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire de 88 collèges publics. Avec 22 100 repas servis quotidiennement, le Département a renforcé les moyens consacrés à la restauration scolaire dans le cadre des contrats de concession sur la période 2022-2026, plus exigeants qualitativement.

La politique de restauration scolaire du Département s'articule autour de plusieurs axes stratégiques : **> l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire**, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire ;

> de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, avec des campagnes de sensibilisation des élèves et de pesées des déchets alimentaires afin de proposer des actions locales de réduction du gaspillage alimentaire à toutes les étapes de collecte des déchets : production, distribution, débarrassage des plateaux, pain.

D'ici août 2026, 25 collèges produiront sur place les repas servis directement aux élèves mais le Département ambitionne une accélération de ce déploiement pour les établissements nécessitant des travaux non structurants. Dès septembre 2025, cinq collèges passeront en production sur site : Edouard Manet à Villeneuve la Garenne, Les Petits Ponts à Clamart, Jean Mermoz à Bois-Colombes, Jean-Baptiste Clément à Colombes et Henri Bergson à Garches. Se rajoutera à ces établissements, le nouveau collège Charlotte Delbo à Malakoff lors de sa livraison.

Nouvelle tarification pour la restauration scolaire

Avec 22 100 repas servis quotidiennement, le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire dans 88 collèges publics. Depuis la rentrée scolaire 2024, une tarification au taux d'effort est entrée en vigueur.

Un « taux d'effort » est appliqué pour déterminer le juste niveau de participation des parents d'élèves demi-pensionnaires. Avec ce système, le Département vient réduire les effets de seuil qui pouvaient priver certaines familles, notamment issues de la classe moyenne, d'une progressivité de la tarification. Chaque ménage contribue à présent en fonction de sa composition et de ses revenus, sur la base du Quotient familial mensuel (QFM). Depuis cette rentrée scolaire, l'ajustement des bornes de la tarification entraînera une baisse de tarifs de l'ordre de 5 à 10% pour les familles dont le coût du repas est calculé au taux d'effort, et permettra à davantage de familles de bénéficier du tarif plancher et de diminuer le nombre de familles au tarif plafond.

Le tarif obtenu, plus juste et équitable, reste encadré par un prix plancher, pour les plus modestes, (0,64 €) et un prix maximum de 7 €. Même à ce tarif plafond, le Département prend en charge un minimum de 50% du coût réel de chaque repas, évalué à 14 €. Les familles, facturées mensuellement, peuvent estimer le montant de leur nouvelle facture grâce au simulateur en ligne sur le portail du Pass+ et y modifier leurs réservations, dans un délai de trois jours ouvrés.

Des repas sains et de qualité préparés sur place

Cette politique de la tarification s'accompagne d'un engagement constant du Département des Hauts-de-Seine pour assurer la qualité des repas. Les menus continueront à être élaborés en collaboration avec des parents d'élèves, des établissements scolaires et des diététiciens, garantissant ainsi des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des collégiens.

Le Département veille à privilégier des produits locaux, bio, et certifiés par des labels de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, etc.). De plus, des animations à thème et des actions de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel seront régulièrement proposées dans les cantines.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



Cette politique est encouragée par les résultats obtenus lors de l'enquête de satisfaction réalisée auprès de 1000 collégiens au courant du mois d'avril 2025. Au global, 72% d'entre eux sont satisfaits des prestations de restauration scolaire, ce taux atteignant 80% pour les collèges avec une production sur place des repas.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, une sensibilisation accrue des élèves est mise en place, notamment par le tri des biodéchets, et des évaluations régulières des repas seront menées pour s'assurer de leur qualité.

En parallèle, le Département investit pour aménager des cuisines de production dans les collèges. 24 cuisines, opérationnelles dès la rentrée 2025, permettront de servir des repas préparés sur site, sans étape de réchauffage, et le Département poursuivra cet effort d'investissement pour accroître chaque année le nombre d'établissements qui pourront bénéficier de cette production sur place.

La production des repas sur place repose sur l'arrivage des denrées brutes et leur transformation sur place pour être servies le jour même. Ainsi les plats, préparés sur place avec l'expertise d'un chef, ont l'avantage d'**offrir un plaisir gustatif tout en diminuant le gaspillage** avec des quantités maîtrisées au plus près des flux d'élèves.

Dans une démarche de qualité et de durabilité des produits, le Département a établi un cahier des charges ambitieux pour lequel les prestataires se sont engagés à respecter voire dépasser les exigences de la loi EGalim principalement sur les produits biologiques (le taux de produits biologiques

était de 27,1% en moyenne l'année scolaire dernière alors que la loi EGAlim ne prévoit que 20%). Par ailleurs, l'offre d'un plat végétarien permet de répondre à un objectif de durabilité de la restauration scolaire.

La restauration scolaire en quelques chiffres :

- 64,1 % des collégiens sont inscrits à la cantine,
- 54,5 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
- 22 100 repas servis chaque jour.

L'accessibilité pour tous

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 226 sites recevant du public, dont **93 collèges**, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement en 9 ans (2016 – 2024) toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité.

Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges.

Depuis 2016, 50 collèges ont bénéficié de travaux pour être totalement accessibles.

Au nord comme au sud du Département, tous les autres collèges sont en cours de travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité. Pour 5 d'entre eux, les travaux ont démarré cet été.

Les moyens alloués aux collèges

Le Département finance le fonctionnement des collèges en leur allouant une dotation de fonctionnement chaque année (**8,5 millions d'euros prévisionnels en 2025**).

En 2025, afin de mieux répondre aux besoins des collèges les dotations de fonctionnement sont revalorisées pour les collèges relevant des dispositifs REP et REP+ (éducation prioritaire) :

- +17 % pour les établissements REP
- +27 % pour les établissements REP+

Cette mesure vise à renforcer l'égalité des chances en apportant un soutien renforcé aux établissements qui accueillent les élèves les plus en difficulté, en leur offrant des moyens accrus pour améliorer la qualité de l'enseignement et le fonctionnement quotidien.

Pour les collèges hors éducation prioritaire, les dotations par élève restent stables garantissant ainsi la continuité des moyens mis à leur disposition.

L'entretien des locaux et la maintenance courante des établissements

Le Département a en charge l'entretien et la maintenance courante des collèges, assurés par près de 630 agents (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) qui exercent des missions d'accueil, de maintenance des bâtiments et d'entretien des locaux. Il accorde une attention particulière à ses agents exerçant dans les collèges, véritables piliers du bon fonctionnement des établissements. Il veille à leur sécurité et à leur formation pour leur permettre d'assurer un accueil et un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des élèves et de la communauté éducative.

Les agents de maintenance des bâtiments sont également amenés à collaborer sur des projets de rénovation au sein des collèges. Le premier projet collaboratif concerne la rénovation de l'internat du collège Jacqueline Auriol.

Plusieurs agents de maintenance des bâtiments (AMB) en poste dans différents collèges ont été réunis pour mener à bien ce chantier qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2025. Le Département mutualise les compétences des agents exerçant au sein des collèges - peinture, électricité, plomberie, etc. – pour poursuivre l'amélioration du cadre de vie et de travail des élèves.

Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège

Les médiateurs

Instaurée par le Département depuis près de 30 ans, la médiation éducative constitue un levier essentiel pour **promouvoir un climat scolaire serein** grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits et la prévention de conduites à risques.

Le dispositif compte pour cette année scolaire 2025/2026 92 médiateurs affectés dans 82 collèges publics des Hauts-de-Seine. A la rentrée de septembre 2025 de nouveaux collèges rejoindront le dispositif. Cinq managers de proximité sont chargés d'encadrer et de soutenir les médiateurs éducatifs répartis sur cinq territoires.



Les médiateurs éducatifs soutiennent les collégiens à travers des accompagnements individuels et des projets collectifs autour de thématiques d'actualité comme le harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, l'engagement citoyen, les valeurs républicaines, les relations filles-garçons, les compétences psycho-sociales et la lutte contre le décrochage scolaire.

Particulièrement investis dans les actions de prévention, ils développent en collège de nombreux projets notamment autour du climat scolaire, du bien-être, de la persévérance, de la citoyenneté et de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'équipe de médiation participe par ailleurs aux projets ERMES.

Ces engagements prennent forme tout au long de l'année à travers des actions concrètes et ciblées, abordant des thématiques telles que l'égalité filles-garçons, illustrée par le témoignage de femmes inspirantes, la lutte contre le harcèlement (projet « Non au harcèlement » en lien avec la Journée nationale de lutte contre le harcèlement en novembre) ou encore le cyberharcèlement. Formés en majorité à la méthode de la préoccupation partagée dans le cadre du programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école de l'Éducation nationale), les médiateurs éducatifs interviennent principalement en amont, au travers d'actions de prévention axées sur le respect, l'estime de soi, le vivre ensemble et la lutte contre les stéréotypes.

Chaque année, les médiateurs nouvellement arrivés suivent une formation de coanimation aux heures **d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS)**. Ils organisent également des actions à destination des parents sur des sujets tels que l'autorité ou encore l'adolescence. Les médiateurs se rencontrent régulièrement pour travailler sur la création d'outils/supports pédagogiques partagés qui leur permettront de travailler, avec les élèves, sur des thématiques diverses.

Des concours d'Eloquence (Collège Malraux et Truffaut à Asnières et Guy Môquet à Gennevilliers) sont également mis en place pour permettre aux jeunes de travailler sur la prise de parole et l'argumentaire du discours. **Les médiateurs éducatifs favorisent l'engagement et l'expression des collégiens** lors d'instances prévues à cet effet : conseil de vie collégienne, groupes de parole et heures de vie de classe. Des actions de développement durable sont également menées comme que des ateliers de jardinage et des créations de potagers.

Présents au quotidien dans les établissements, les médiateurs éducatifs jouent un rôle clé dans la construction d'un environnement scolaire serein. Grâce au lien de confiance qu'ils établissent avec les élèves, ils interviennent en amont comme des acteurs incontournables de la prévention et du bien-être au sein des collèges.

Les coordonnateurs de territoire

Pour être au plus proche des préoccupations et des attentes de la jeunesse, le Département a mis en place depuis 2017 des coordonnateurs de territoire. Par leur action, ils permettent de **relier les projets de la collectivité aux acteurs et aux habitants** du territoire. Ils représentent un maillon indispensable pour relayer sur le terrain l'action du Département tout en faisant remonter les besoins des habitants et les tendances. Impliqués dans les trois environnements des jeunes (la famille, l'école et le quartier), les coordonnateurs de territoire sont des ressources indispensables pour créer du lien entre les différents acteurs institutionnels, éducatifs et associatifs.

Ils ont notamment permis de créer une offre de stages de 3^{ème} transversale avec des stages hybrides dans les sites du Département (par exemple permettre aux jeunes d'expérimenter plusieurs services du Domaine départemental de Sceaux durant leur stage de découverte). Ils participent également à la **lutte contre la fracture numérique** pour développer l'accès à l'offre éducative départementale et accompagner les familles dans l'usage du numérique.

II/ UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE

La continuité pédagogique au service de la réussite des collégiens

Le Département des Hauts-de-Seine continue à mettre à disposition des collèges, des familles et des élèves un portail d'Environnement Numérique de Travail (ENT) adapté aux besoins de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, articulé avec la solution de gestion de la vie scolaire Pronote.

Cet écosystème vise à faciliter le suivi de la scolarité des enfants, la communication avec le collègue et la mise à disposition de ressources pédagogiques.

Le Département finance également un service de soutien scolaire pour tous les collégiens, accessible depuis le nouveau portail ENT.

Les élèves ont ainsi accès gratuitement à des fiches de cours, des quizz et des QCM dans toutes les matières pour leur permettre de réviser avec l'appui d'un coach virtuel, pour les guider dans leur travail.

Un accompagnement numérique pour les parents

Plusieurs initiatives ont été engagées et se poursuivront en 2025/2026, notamment par la mise en place de relations régulières avec les centres sociaux du territoire et les Services Sociaux Territoriaux (SST) qui sont susceptibles d'accompagner les familles les plus éloignées du numérique au travers de webinaires sur les services dématérialisés proposés aux collégiens et aux familles par le Département.

Pass+ Hauts-de-Seine, une carte pour les collégiens

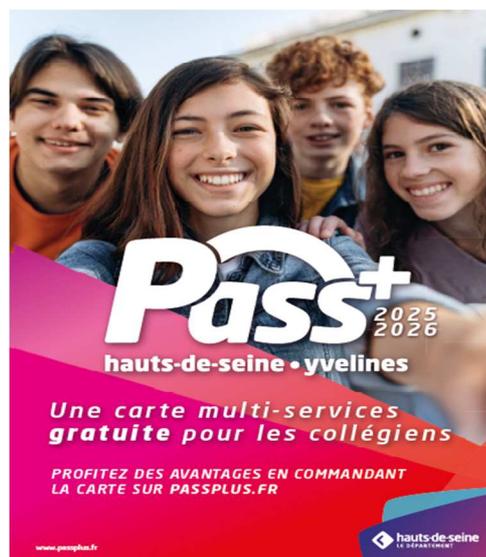
Pass+ est un dispositif destiné aux collégiens domiciliés ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine ainsi que les jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans les établissements spécialisés. Ce pass gratuit qui se présente sous la forme d'une carte à puce propose un bouquet de services composé de l'offre suivante :

Une aide financière pour les activités sportives et culturelles extrascolaires : deux porte-monnaie électroniques d'un montant total de 80 € (majoré à 100 € pour les jeunes boursiers) à utiliser auprès d'un réseau de 3000 organismes affiliés.

Une offre de bons plans (invitations gratuites et réductions pour des événements sportifs ou culturels)

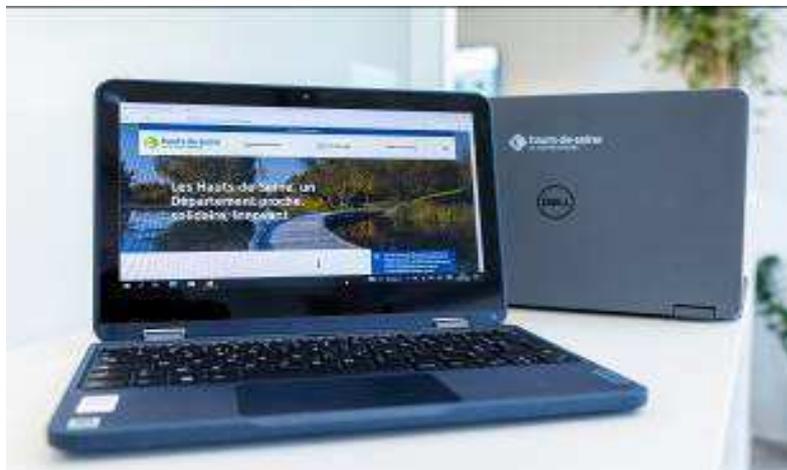
Une inscription à la restauration scolaire pour la plupart des collégiens : la carte Pass+ sert de badge pour l'accès à la cantine

Un service gratuit de soutien scolaire en ligne : accessible depuis l'ENT pour les collégiens scolarisés dans les collèges publics ou depuis le compte Pass+ pour les collégiens n'ayant pas l'ENT.



Une aide financière pour l'abonnement à la carte Imagine'R : pour les collégiens boursiers et domiciliés dans les Hauts-de-Seine. L'aide est calculée selon l'échelon de bourse accordé :

- Échelon 1 : aide financière de 64,06 €
- Échelon 2 : aide financière de 160,14 €
- Échelon 3 : aide financière de 128,09 €



© CD92 Stéphanie Gutierrez-Ortega

Un don d'ordinateur portable pour les collégiens :

Pour tous les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine et sous réserve que le collégien soit boursier ou que la famille justifie d'un quotient familial inférieur ou égal à 880 €. A noter que les collégiens de 3^e doivent faire leur demande avant le 31 décembre de l'année. Les collégiens conservent l'ordinateur pendant toute leur scolarité au collège. Un service SAV est mis à disposition des familles.

A travers ce dispositif solidaire, le Département entend :

- **Réduire les inégalités entre élèves dans l'accès aux équipements et services numériques** en permettant à un maximum de collégiens de retrouver, à leur domicile, un environnement de travail proche de celui du collège,
- **Contribuer à l'acquisition d'une culture numérique et au développement de compétences numériques** pour que les collégiens se préparent au monde du travail.

Le matériel mis à la disposition des collégiens offre des caractéristiques similaires aux ordinateurs déployés dans les collèges publics du Département, qui sont plébiscités par les équipes pédagogiques, et disposent d'un panel de logiciels pédagogiques variés qui leur permettront d'acquérir une culture et des compétences numériques devenues indispensables dans le monde professionnel.

Modalités d'inscription au Pass+

Première inscription :

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif depuis le 2 juin 2025 et durant toute l'année scolaire sur www.passplus.fr

Renouvellement d'inscription :

Pour les collégiens scolarisés dans les Hauts-de-Seine, le compte Pass+ est renouvelé automatiquement le 2 juin et les porte-monnaie sont rechargés. Les familles n'ont pas d'actualisation du compte à effectuer.

Une offre variée d'actions pédagogiques innovantes pour apprendre autrement

Pour maintenir la dynamique territoriale autour des innovations pédagogiques et numériques et susciter l'engagement des équipes éducatives et de la jeunesse, **le Département propose des actions**

intégrant un volet d'éducation aux médias et à l'information et un objectif d'acquisition d'une culture numérique.

Vers la sixième édition des Rencontres de l'éloquence

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée du Département et de l'Education Nationale de préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés, en favorisant notamment la maîtrise de l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du dialogue et du débat citoyen.

Le dispositif rencontre un grand succès auprès des établissements avec la participation de près de 700 élèves du CM2 à la 3^{ème} en 2024/2025 qui ont réfléchi et débattu sur la thématique du courage.

Formés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens participants développent la confiance en eux et acquièrent des compétences oratoires utiles tout au long de leur vie, dans leur parcours scolaire avec l'oral du brevet et le grand oral du baccalauréat, mais aussi dans leur vie professionnelle, personnelle et de futur citoyen, capable d'exprimer leurs idées, de défendre leur point de vue, de se confronter à l'altérité et de s'engager.



©CD92Stéphanie Ortega Gutierrez

Ce dispositif sera reconduit en 2025-2026.

O LAB CITOYEN !

Le dispositif « **O Lab Citoyen !** » a pour but de contribuer au développement de valeurs citoyennes chez les collégiens en participant, notamment, à la construction de leur discernement et de leur réflexion à travers la création d'une œuvre collective portant sur une thématique spécifique.

En 2024-2025, ce sont 25 classes, soit 600 élèves, qui ont participé au dispositif et travaillé tout au long de l'année sur la thématique du courage pour donner leur vision sur cette valeur à la fois individuelle et citoyenne.

Les élèves ont collaboré pour mettre en commun leurs idées et les transformer en créations variées : affiches, bandes-dessinées, photo-montage ou carte postale sonore avec l'objectif commun de montrer comment selon eux, le courage permet de s'affirmer, se dépasser, et s'ouvrir aux autres. Cette édition a été parrainée par Djibril Sako et Nihal Yahia qui incarnent concrètement auprès des collégiens la

notion de courage à travers leur parcours. Grâce à leur détermination sans faille, ces deux Altoséquanais ont pu réaliser leur rêve de devenir respectivement champion d'équitation et avocate alors que rien ne les prédestinait à évoluer dans ces domaines.

Des rencontres avec les parrains ont été organisées et un accompagnement proposé aux classes à la fois pour approfondir la thématique avec la participation à des ateliers philo sur le courage menés par l'association SEVE et pour découvrir des supports numériques avec l'atelier CANOPE.

L'ensemble des élèves a pu participer à une matinée de restitution le 4 avril 2025 qui a donné lieu à une remise de prix pour les classes qui s'étaient inscrites au concours. En effet, les collèges avaient le choix de participer au dispositif en tant que candidat libre ou en tant que participant au concours.

9 collèges ont ainsi présenté leur œuvre et leur démarche sur scène devant un jury dans les 3 catégories suivantes :

- **Low-tech** : œuvre réalisée à la main (pas de technologie) / support libre
- **Mid-tech** : œuvres réalisées à l'aide d'outils numériques / 3 supports possible : affiche, photo ou BD
- **High-tech** : support numérique imposée (carte postale numérique)

Les lauréats du concours ont eu le privilège de passer une demi-journée au Haras de Jardy en présence de Djibril Sako pour s'initier à l'équitation et assister à une démonstration de sa part (saut ou dressage).

Pour 2025/2026, les élèves seront invités à « rêver les Hauts-de-Seine » et produire une œuvre artistique qui incarne leur vision des Hauts-de-Seine en 2050.

Des dispositifs pour favoriser l'inclusion de tous les élèves



Afin d'offrir à tous les élèves les conditions pour réussir au mieux leur scolarité, le Département met à disposition des collèges différents dispositifs :

Un équipement en tablettes numériques disposant de fonctionnalités d'accessibilité pour faciliter les apprentissages, destiné aux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS),

Une flotte d'ultra-portables dans chaque Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) qui peut ainsi profiter de tout le potentiel offert par le numérique,

8 robots de télé présence pour les collégiens souffrant de troubles somatiques afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades,

Différents outils numériques pédagogiques proposés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, dans le cadre de l'appel à projets, pour leur permettre de gagner en autonomie, en concentration et réduire leur fatigabilité (clavier ergonomique, dictaphone, lampe scanner ...).



© CD92/Willy Labre

III/ ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

Les « MEDDAILLES » du développement durable



© CD92/Olivier Ravoire

Le dispositif MÉDDAILLES, lancé il y a cinq ans, a pour objectif de récompenser les actions concrètes et responsables initiées dans les collèges publics et privés du département. Pour cette édition 2025, l'engagement s'est renforcé avec 55 établissements participants, 26 communes représentées, 141 projets présentés et 650 collégiens mobilisés. Autour de dix grandes thématiques – biodiversité, économie circulaire, énergie, santé, civisme, solidarité...- , les projets illustrent la créativité, l'intelligence collective et l'intérêt croissant des jeunes pour les grands enjeux de société.

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : actions au bénéfice des acteurs de la solidarité et visant l'économie circulaire, d'autres permettant d'organiser à la seconde vie des matériaux, de sensibiliser à la santé et l'alimentation durable, d'appliquer des éco-gestes, d'agir contre le harcèlement, de favoriser la transition énergétique et également des actions visant la préservation de la biodiversité et la connaissance des espèces. Pour plus d'informations : <https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles>

Le dispositif MeDDailles des Hauts-de-Seine compte déjà 83 collèges qui s'engagent concrètement en faveur du développement durable au sein de son réseau. Objectif : 100 collèges d'ici 2030.

Le dispositif Eco-collèges offrent à tous les collèges alto-séquanais publics et privés sous contrat un programme d'interventions du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine accessible toute l'année sur simple demande à l'adresse : ecocollegiens92@hauts-de-seine.fr

Ce dispositif propose :

- Des animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en classe,
- Le prêt d'une borne développement durable (outil pédagogique destiné aux collégiens pour visionner des petits films interactifs et faire des quizz),
- Une aide à la mise en œuvre d'un projet de jardinage pédagogique (reservation.nature@hauts-de-seine.fr)
- Des visites guidées dans les parcs départementaux animées par des conférenciers, (reservation.nature@hauts-de-seine.fr)
- La découverte des activités de la ferme urbaine des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne (fermedeschanteraines-reservations@hauts-de-seine.fr)

Le dispositif Grand Collège, vise à construire une action pédagogique autour d'un collège et d'une communauté éducative. Ainsi, l'établissement ouvre ses portes en dehors du temps scolaire pour accueillir événement, atelier ou exposition. La thématique adoptée pour l'année scolaire 2025-2026 est « Réver les Hauts-de-Seine » en cohérence avec les programmes de français de chaque niveau. Les élèves seront invités à rêver 2050 à travers l'élaboration de récits et d'illustrations accompagnés par des dessinateurs professionnels. Afin d'approfondir cette thématique, une exposition prendra place à l'intérieur de l'établissement pour plusieurs semaines et l'événement se clôturera par une soirée de restitution invitant parents, membres de la communauté éducative et grand témoin inspirant.

Le challenge CUBE.S (Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour sensibiliser aux économies d'énergie

Depuis 3 ans, le Département est engagé dans le challenge CUBE.S qui vient compléter les actions départementales pour favoriser les économies d'énergie, notamment le programme de travaux de rénovation de systèmes de chauffage, des fenêtres, des éclairages, d'isolation.

Dans le cadre de cette action, les 6 collèges engagés dans le challenge ont pu réaliser des économies d'énergie importantes allant jusqu'à 33% pour le collège Alain Fournier à Clamart qui a remporté le Cube d'Or 2025 ou encore 17% pour le collège Jean Macé à Clichy, lauréat du Cube de bronze. Ce succès repose sur la mobilisation exemplaire des collèges et l'accompagnement de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance du Bâtiment) et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) qui permet d'engager une véritable dynamique au sein des établissements.

Au vu des résultats et de la dynamique enclenchée, le Département proposera à un groupe de 6 autres établissements à la prochaine rentrée de s'engager dans ce projet collaboratif qui permet aux élèves d'acquérir de nombreuses compétences, tout en s'engageant dans une démarche citoyenne.

Une journée de lancement sera organisée courant octobre 2025 afin de faire se rencontrer les collèges engagés dans la précédente édition et ceux qui se lancent dans la démarche et valoriser les actions menées dans les établissements.

IV/ LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS)

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) contribue à accompagner des élèves en situation de fragilité pour prévenir le décrochage scolaire. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS propose un double accompagnement, à la fois individuel et collectif au travers :

- **D'ateliers thématiques** (jardinage, cuisine, robotique...) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- **De tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

Des collégiens d'une dizaine de collèges publics ont bénéficié de ce dispositif en 2024/2025, soit environ 400 collégiens.

L'appel à projets ERMES

Dans le cadre d'un dialogue de gestion avec le Département, les collèges publics et privés peuvent mobiliser le dispositif 'Ensemble pour la Réussite et la Mobilisation des Elèves pour leur Scolarité' (ERMES) pour conduire des projets et actions dont les axes stratégiques sont alignés avec la politique éducative départementale. Les projets peuvent porter sur l'amélioration du climat scolaire, la persévérance et la citoyenneté.

En 2024/2025, 104 établissements ont bénéficié de ce dispositif avec la répartition suivante des thématiques des projets :

- 77 % des projets sont axés sur le maintien d'un climat serein au sein de l'établissement et le développement du bien-être des élèves ;
- 10 % des projets renforcent la persévérance scolaire et la sécurisation des parcours avec la volonté de prendre en compte tous les types d'élèves ;
- 13 % des projets favorisent dans leurs actions l'ouverture aux autres, le respect de l'environnement, des cultures et des valeurs citoyennes.

Un parcours mémoriel pour les élèves de 3ème

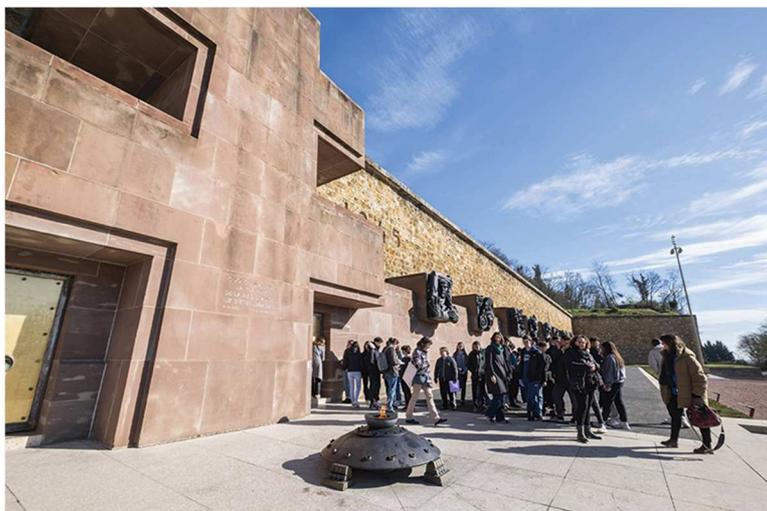
Le parcours mémoriel s'inscrit dans la continuité du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations au travers de visites de lieux emblématiques tels que le Mémorial du Mont Valérien, les Archives départementales et le Mémorial de la Shoah.

Il s'agit de faire réfléchir les élèves sur les notions d'engagement, de résistance au travers d'ateliers alimentés d'archives, de témoignages, de renforcer leur attachement au récit historique, de transmettre une mémoire collective en lien avec le programme d'Histoire, de consolider un socle de valeurs républicaines et de renforcer les valeurs citoyennes par le travail de mémoire.

En 2024/2025, ce parcours, plébiscité par les collèges, a été étendu à 15 classes : près de 450 élèves ont ainsi pu profiter de ce parcours mémoriel constitué de deux demi-journées, l'une pour la visite du Mont Valérien et des Archives départementales et l'autre à la visite du Mémorial de la Shoah.

Ce parcours a été complété par l'intervention de membres de l'Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de la Résistance et Familles (UNADIF) qui ont pu témoigner auprès de certaines classes de leur histoire familiale, incarnant ainsi la question de la déportation de résistants.

Le parcours mémoriel sera à nouveau proposé en 2025/2026.



© CD92/Julia Brechler

Encourager l'ouverture européenne au travers du consortium départemental Erasmus+ :

Erasmus+ est le programme européen en faveur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Le programme offre aux élèves, aux enseignants et personnels de l'éducation la possibilité d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences par le biais de financements.

Le Département est bénéficiaire d'une accréditation scolaire Erasmus+ jusqu'en 2027 lui permettant de déposer annuellement une demande de financement pour des projets de mobilités au nom des collèges membres du consortium. Par cette démarche, la collectivité se positionne en facilitateur pour encourager l'intégration des collèges du territoire au sein du programme européen. Chaque établissement met en place ses propres projets de mobilité mais la charge administrative est mutualisée.

Pour l'année 2025/2026 plus de 300 élèves vont pouvoir bénéficier d'une aide financière via le programme Erasmus+. Ces élèves vont pouvoir partir en mobilité - en groupe ou en individuel – au sein d'un établissement partenaire afin d'aller à la rencontre de leurs homologues européens.

Les itinéraires d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est **une priorité de la politique culturelle du Département** qui s'attache à promouvoir une « **culture pour tous** » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

À la fois école du spectateur et du citoyen, l'éducation artistique et culturelle se déploie en transversalité, au travers de nombreux dispositifs qui s'appuient sur une diversité de partenaires institutionnels, éducatifs et culturels : établissements scolaires, structures sociales et médico-sociales, musées, cinémas, Direction des services départementaux de l'Education nationale, Rectorat de l'académie de Versailles, etc.



Théâtre, danse, cinéma, musique, arts plastiques... Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 personnes.

VOCO : Les voix des collégiens des Hauts-de-Seine

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale des Hauts-de-Seine et le Rectorat de l'académie de Versailles, le Département soutient depuis de nombreuses années le développement du chant choral en milieu scolaire avec le dispositif VOCO.

Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du département. Les 500 collégiens inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels, chefs d'orchestre et ensembles de musique qui les accompagnent jusqu'aux deux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Ce dispositif se veut accessible et exigeant : tout élève, quelle que soit sa commune d'origine, novice ou initié, peut y participer. Il se distingue néanmoins par sa recherche permanente d'excellence artistique : l'ensemble des moyens déployés, l'attention particulière apportée à la préparation et à la formation des professeurs ainsi que le choix des œuvres musicales témoignent de cette ambition.

En 2025-2026, les élèves s'associeront au Trio Musica Humana pour proposer un voyage musical à travers le temps et les styles.



CD92/ Willy labre

Collège au cinéma

Dispositif national d'éducation à l'image, Collège au cinéma a pour ambition d'éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique et de les ouvrir sur le monde.

D'octobre à juin, ils découvrent trois œuvres cinématographiques sur grand écran. La préparation de ces séances et l'analyse du film sont réalisées par les enseignants préalablement formés dans le cadre du dispositif.

Plus de 9 000 collégiens des Hauts-de-Seine sont inscrits chaque année à ce dispositif.

Depuis 2020, le Département, en cofinancement avec le Rectorat de l'académie de Versailles, soutient des projets de pratique artistique. Conçus comme des prolongements de Collège au cinéma, ces projets permettent de confronter théorie et pratique grâce à la rencontre avec des professionnels et la réalisation de courts-métrages, films d'animation, etc.

En 2024-2025, un nouveau volet participatif a été expérimenté « Programme ton film ! ». Il permet à des collégiens de sélectionner un film qui fera partie de la programmation Collège au cinéma de la saison suivante.

Dans les Hauts-de-Seine, Collège au cinéma est mis en œuvre de façon partenariale par le Département, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Rectorat de l'académie de Versailles et le cinéma Le Capitole de Suresnes.

Chemins des arts

Ce dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle offre aux collégiens et aux publics des solidarités (jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, seniors...), la possibilité de participer à des parcours culturels et artistiques.

Chemins des arts est une école du spectateur mais également une école du citoyen car il contribue à la formation et à l'émancipation des citoyens de demain, par le développement de leur sensibilité, de leur créativité et de leur esprit critique. En s'appuyant sur un important réseau de lieux culturels du territoire, chaque parcours propose deux sorties culturelles, des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratique de 12 h à 26 h et une restitution.

Forts de leur engagement envers les publics des solidarités, ces parcours développent l'inclusion, la mixité et le lien social en favorisant le croisement des publics lors des ateliers, des sorties ou des restitutions.

Via ce dispositif, ce sont environ 1 600 collégiens et 600 personnes issues des solidarités qui bénéficient chaque année d'un parcours.

1 mois, 1 œuvre

Initié en 2015, le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) des Hauts-de-Seine témoigne de l'engagement du Département en faveur de la promotion de l'art contemporain et de son accessibilité à tous. Composé d'une vingtaine d'œuvres aux mediums variés incluant peintures, dessins, photographies et vidéos, créées par des artistes émergents ainsi que par des figures établies sur la scène artistique internationale, le FDAC a pour vocation d'être diffusé hors les murs via le dispositif d'éducation artistique et culturelle 1 mois, 1 œuvre.

Son concept est d'exposer et mettre en lumière une œuvre du FDAC dans un lieu qui n'est pas habitué à accueillir de l'art contemporain tels que des établissements sociaux, des collèges, des structures d'insertion et autres lieux dédiés aux publics des solidarités. Ce projet permet non seulement de faire découvrir l'art contemporain à un public élargi, mais également de créer un véritable dialogue entre les œuvres, les artistes et les différents publics à travers des actions de médiation adaptées et des ateliers de pratique artistique.

Depuis 2020, date de création de ce dispositif, 25 projets dans 21 structures dont des pôles sociaux, des EHPAD, des résidences autonomie, des lieux d'accueil de publics fragilisés, des structures jeunesse et des collèges, ont été réalisés avec les artistes. Près de 8 000 personnes ont pu découvrir les œuvres et près de 400 ont rencontré les artistes et participé à un atelier. Avec 1 mois, 1 œuvre, le Département défend l'idée de l'art pour le plus grand nombre en même temps qu'il s'attache à valoriser une collection vivante.

Coup de cœur jeunesse Prix Chorus

Dans le cadre de ses événements, le Département propose plusieurs parcours autour des musiques actuelles aux collégiens dont le « Coup de cœur jeunesse Prix Chorus ». **En lien avec le Prix Chorus des Hauts-de-Seine, les classes de collégiens sont amenées à rencontrer des artistes, à travailler sur des critères et à choisir leur lauréat.** Ils sont accompagnés par une médiatrice de la musique tout au long des parcours. Ils assistent aux concerts du Prix Chorus à La Seine Musicale lors du festival Chorus des Hauts-de-Seine.

Le Prix Jeunesse *La Science se livre*

Le Prix Jeunesse *La Science se livre* permet à 125 collégiens et jeunes accompagnés de vivre, entre les mois d'octobre et de février, un « itinéraire d'apprenti juré ». Les participants découvrent la chaîne du livre, des maisons d'édition aux autrices et auteurs, tout en étant sensibilisés à la culture scientifique et technique. Encadrés par les équipes des médiathèques partenaires et les scientifiques marraines et parrains des classes, ils lisent, analysent, débattent puis élisent leur ouvrage préféré parmi une sélection de 3 livres de sciences sélectionnés pour la rigueur du contenu et les qualités de transmission des savoirs. Le prix littéraire *La Science se livre*, à la fois projet pédagogique et aventure littéraire et scientifique, est organisé en partenariat avec BIB 92 - association de réseau des médiathèques des Hauts-de-Seine, la Bibliothèque nationale de France, le Muséum national d'Histoire naturelle, le Centre national de la recherche scientifique, l'Observatoire de Paris, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, l'association des journalistes scientifiques de la presse d'information.

Les projets pédagogiques dans les établissements culturels départementaux

Au sein de ses 7 établissements culturels, le Département des Hauts-de-Seine propose aux équipes pédagogiques d'imaginer ensemble des projets d'action culturelle ou de faire bénéficier aux classes de visites thématiques. Des ressources pédagogiques sont également en libre accès sur les sites internet de chaque lieu. Tous les établissements peuvent accueillir les scolaires sur la part collective du Pass Culture.

Maison de Chateaubriand – Châtenay-Malabry

Labellisée Maison des Illustres, la Maison de Chateaubriand et son parc vous invitent à un voyage à travers la période romantique. Le séjour qu'y fit Chateaubriand de 1807 à 1817 a marqué le lieu d'une empreinte que n'ont pas effacée les propriétaires ultérieurs du domaine.

La maison participe à la promotion de la littérature, de la lecture et de l'écriture d'hier et aujourd'hui à travers la figure de l'auteur des Mémoires d'outre-tombe, sa vie, ses voyages, ses sources d'inspiration et la diversité de son œuvre.

Château de Sceaux, musée départemental – Sceaux

Le Château de Sceaux abrite un musée dédié à l'histoire du site et de ses propriétaires, dont les riches collections révèlent le « goût français » de Louis XIV à Napoléon III : peintures, sculptures, pièces de mobilier, dessins, estampes, manuscrits, livres et céramiques...

De l'époque de ses illustres propriétaires demeurent le pavillon de l'Aurore, à la coupole ornée de figures mythologiques et allégoriques peintes par Charles Le Brun, l'entrée d'honneur avec ses

guérites surmontées de groupes sculptés et les perspectives du parc, dessinées par André Le Nôtre. L'Orangerie abrite aujourd'hui une galerie de sculptures.

Musée départemental Albert-Kahn – Boulogne-Billancourt

Le musée départemental Albert-Kahn valorise une double collection fondée par le banquier philanthrope du même nom. Outre un jardin à scènes paysagères, il conserve *Les Archives de la Planète*, une collection d'images photographiques et cinématographiques réalisées entre 1909 et 1931 pour « fixer des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine ».

Conçu comme une exploration dans l'ensemble du jardin à scènes paysagères et des collections photographiques et filmiques, le parcours du musée invite le visiteur à une expérience de visite unique : découvrir l'hôte des lieux, son projet de consignation du réel, ainsi que les techniques novatrices employées au service de son discours.

Tour aux figures, de Jean Dubuffet – Issy-les-Moulineaux

La Tour aux figures est une sculpture monumentale de Jean Dubuffet, emblématique de l'art contemporain et classée Monument historique.

A l'extérieur, des tracés s'imbriquent et donnent naissance à des figures. Celle d'une femme en pied apparaît sur la face sud, tandis que deux têtes se superposent sur la face nord. D'une longueur de 117 mètres, l'ascension intérieure invite les visiteurs à entrer dans l'univers imaginé par l'artiste, le *Gastrovolve*, dans lequel les tracés noirs s'entrecroisent pour créer des formes au gré de l'imagination du public.

Musée du Grand Siècle, pavillon de préfiguration – Sceaux

Le musée du Grand Siècle est né de la donation de Pierre Rosenberg, membre de l'Académie française, ancien président-directeur du musée du Louvre. Dédié au XVII^e siècle dans l'esprit d'un musée de civilisation, il réunit tous les arts : peinture, sculpture, mobilier, médailles et objets d'art.

Son Pavillon de préfiguration offre un aperçu de l'histoire, de la littérature, de la politique et de la culture entre 1589 et 1725. Époque de grands changements sociaux, politiques et artistiques, cette période permet de saisir l'évolution de la société française et son influence sur le monde moderne autour de plusieurs thématiques.

La Seine Musicale, SeineLab – Boulogne-Billancourt

La vocation de La Seine Musicale est de programmer une large palette de musiques pour tous les publics : concerts de musique classique, chant choral, jazz, world music, musique électronique, spectacles de création, comédies musicales, concerts de rock et de variétés françaises et internationales.

Lieu d'expérimentation autour du son et du numérique, le SeineLab accueille élèves et professeurs sur des temps de médiation, autour d'expériences interactives et immersives proposées tout au long de l'année, et lors de ses ateliers en partenariat avec l'Ircam-Centre Pompidou.

Le JAD – Jardin des métiers d'Art et du Design – Sèvres

Le JAD, Jardin des métiers d'Art et du Design, à Sèvres est un lieu dédié à l'hybridation des savoir-faire des métiers d'art et du design. Il accueille aujourd'hui vingt créateurs sélectionnés pour leurs compétences et leur envie commune de mener des projets de collaboration. Le JAD est pensé comme un creuset favorisant l'apprentissage et la « fertilisation mutuelle » par le partage de connaissances, de pratiques et d'expérimentations.

Cette approche « par le faire » est également proposée au grand public. À travers sa programmation culturelle accessible à tous, le JAD s'affirme en tant que lieu culturel engagé dans la mise en lumière et la transmission de ces savoir-faire. Y sont proposés entre autres des ateliers de découvertes et d'initiation, des expositions, des rencontres, des conférences, et un MakerLab.

V/ Sensibiliser à l'égalité femmes - hommes dans la culture du respect

Le Département, à travers sa stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, œuvre à sensibiliser les jeunes à l'égalité et à développer une culture du respect.

Conscient de l'importance de sensibiliser les jeunes, filles et garçons, à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Département propose depuis l'année scolaire 2023/2024, à l'ensemble des collèges publics et privés des Hauts-de-Seine, la mise en œuvre d'un programme global et volontaire, avec plusieurs dispositifs départementaux complémentaires autour des thématiques suivantes :

- Ouvrir le champ des possibles des filles et des garçons (notamment autour des filières et des métiers) ;
- Sensibiliser à l'égalité et déconstruire les stéréotypes ;
- Eduquer les jeunes à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité et les filles à des thématiques de santé féminine.

En 2024/2025, ce sont ainsi près de 35 000 collégiens et collégiennes qui ont été sensibilisés à travers les dispositifs proposés (pour près de 17 500 en 2023/2024).

Ouvrir le champ des possibles pour les filles et les garçons

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Département poursuit la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des collégiens, notamment à la mixité des métiers, de l'orientation et des études, afin de lever les autocensures et d'encourager toutes les ambitions, des filles comme des garçons.

Curious Lab' Egalité femmes-hommes

Le Département est à l'origine de la création d'un outil d'intelligence collective nommé « Curious Lab' Egalité femmes-hommes » autour des métiers et des stéréotypes liés à certains métiers.



L'objectif de ce dispositif, destiné notamment aux classes de 5^e, est de conduire les collégiens à déconstruire les stéréotypes sur les filières et les métiers, à mener une réflexion concrète sur l'égalité et à ouvrir le dialogue, en débattant ensemble, de façon encadrée, d'un métier donné, de son image, de son accessibilité aux femmes et aux hommes, ou encore des obstacles qu'ils identifient pour sa pratique.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 11 séances d'ateliers Curious Lab' Egalité femmes- hommes ont permis à 2 007 collégiens, dont 215 en REP ou REP+, issus de 13 collèges implantés dans 11 villes

des Hauts-de-Seine, d'échanger pour la première fois autour d'une centaine de métiers, notamment des métiers et filières en tension (métiers du numérique, métiers du soin à la personne, filières sociales, ...), avec une approche mixte (moins de filles dans les filières informatiques et numériques, moins de garçons dans les filières sociales par exemple).

Le dispositif sera renouvelé pour l'année scolaire 2025-2026 et s'ouvrira plus largement aux enfants de l'ASE, ainsi qu'aux élèves d'Ulis et des dispositifs Relais.

Le partenariat avec l'association Elles bougent

Le Département soutient l'association Elles bougent, association nationale référente en matière de sensibilisation des jeunes filles aux métiers dans l'industrie et la technologie.



Pour permettre aux jeunes filles de s'identifier et de se projeter, l'association Elles bougent propose des visites d'entreprises ou de salons, et s'appuie sur les témoignages de marraines, ingénieures, techniciennes ou étudiantes.

Forte de plus de 10 000 marraines bénévoles, l'association organise ainsi chaque année environ 400 actions, dédiées à la découverte d'un secteur en particulier, pour les 2 030 collèves et lycées inscrits à son programme.

Elles bougent place la rencontre entre ses marraines et les jeunes filles au cœur de tous ses événements afin de :

- Faire découvrir aux collégiennes, lycéennes et étudiantes les métiers scientifiques, techniques et technologiques,
- Montrer que ces métiers, dits plutôt « masculins », sont accessibles aux filles,
- Permettre aux adolescentes de s'identifier et de se projeter pour susciter des vocations.

Pendant l'année scolaire 2024-2025 (chiffre provisoire à mi-avril 2025), 1 842 collégiennes alloséquanaises ont participé à 33 actions pour 884 collégiennes en 2023-2024, soit +108%.

Le soutien du Département à l'association Elles bougent sera reconduit pour l'année scolaire 2025-2026. Comme pour l'année scolaire 2024-2025, le premier axe de ces actions concernera des rencontres sectorielles, à l'occasion de grands rendez-vous, comme la Semaine de l'industrie. Le deuxième axe permettra aux collégiennes de participer, avec les marraines, à des salons professionnels ou encore à des journées thématiques comme Elles bougent pour l'orientation.

Les premiers rendez-vous Elles bougent de l'année scolaire 2025-2026 sont :

- La Semaine de l'industrie, du 17 au 23 novembre 2025 (inscriptions des établissements du mardi 23 septembre au vendredi 7 novembre),
- Elles bougent pour l'orientation, du lundi 1^{er} au vendredi 5 décembre 2025 (inscriptions du lundi 15 septembre au vendredi 17 octobre).

Rejoindre le « Club collèves et lycées Elles bougent » :

<https://www.ellesbougent.com/colleges-lycees/inscription/>

Consulter le calendrier des événements de la délégation Ile-de-France :

<https://www.ellesbougent.com/regions/ile-de-france/calendrier/>

Les visites des Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence :

Six classes de 4^e ont pu participer durant l'année 2024-2025 à l'expérimentation d'un parcours alliant découverte des métiers et réflexion autour de la question de l'égalité filles-garçons dans le monde professionnel à travers :

- La visite d'un des Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence d'Ile-de-France,
- La participation à un atelier sur les stéréotypes dans les métiers en général et plus particulièrement les métiers du secteur d'activité du Campus des métiers visité.

En effet, les Campus regroupent sur un territoire donné des établissements d'enseignement secondaire et supérieur et des entreprises, et sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional, pour développer une large gamme de formations.

Ces rencontres-pilotes ont ainsi permis une immersion des élèves au sein de trois secteurs, au cours d'une demi-journée interactive d'échanges et de réflexion au sein des Campus suivants :

- Le Campus d'excellence « Industrie du futur » à Evry
- Le Campus « Patrimoine et artisanat » à Versailles (patrimoine bâti, métiers d'art et de design, horticulture et espaces paysagers, gastronomie, tourisme culturel).
- Le Campus « Industrie Circulaire de la Mobilité » à Flins.

Les ateliers de sensibilisation à l'égalité femmes / hommes dans le milieu professionnel ont été menés avec les associations Nemow Lab et Feminatech, en lien avec les métiers découverts lors des visites de Campus et ont également permis à certaines classes d'échanger avec des rôle-modèles sur leur parcours professionnel.

Un partenariat avec l'établissement public Rebâtir Notre Dame a également pu être mis en place pour faire découvrir les métiers d'art et de restauration des édifices anciens pour préparer la visite du Campus « Patrimoine et artisanat » de Versailles.

Cette expérimentation, dont l'objectif est d'ouvrir le champ des possibles et l'horizon des jeunes par la découverte des métiers à travers notamment le prisme de l'égalité femmes-hommes, sera poursuivie en 2025-2026.

Diffusion du film *Les Figures de l'ombre*

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, autour du 8 mars, le Département propose aux collégiens, filles et garçons, d'assister à la projection du film « Les figures de l'ombre » en partenariat avec les services départementaux de l'Education nationale.

Après le succès d'une première diffusion expérimentale, en 2024, qui a accueilli 600 collégiens, ce sont près de 1 400 collégiens et collégiennes de 3^e, qui ont pu assister à l'une des quatre projections (en version originale sous-titrée en français) proposées en 2025, dans trois cinémas répartis entre le nord, le sud et le centre du territoire.

En outre, pour qu'un travail de réflexion puisse être mené en classe avec les élèves, en amont et en aval de la projection du film et que ce projet s'inscrive dans une action continue sur l'orientation et les métiers, sur les plafonds de verre ou encore sur la déconstruction des stéréotypes femmes-hommes dans les métiers, des outils pédagogiques ont été mis à disposition des enseignants ayant inscrit leur classe dans ce projet.



Ce film raconte l'histoire longtemps méconnue de trois scientifiques afro-américaines qui participèrent au programme de conquête spatiale américain. Le film met en scène les « calculatrices » afro-américaines qui ont contribué aux programmes aéronautiques et spatiaux de la NASA et raconte comment Katherine Johnson en arrive à calculer les trajectoires du programme Mercury et de la mission Apollo 11 vers la Lune en 1961, comment Dorothy Vaughan devient responsable du département de calculs informatiques (arrivée des ordinateurs) et Mary Jackson la première Afro-américaine ingénieure en aéronautique.

Cette diffusion sera renouvelée, autour du 8 mars 2026, toujours appuyée par des outils pédagogiques variés, afin d'amener les élèves à réfléchir en classe sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la place des femmes dans les sciences, mais également de façon plus générale, sur les plafonds de verre.

Sensibilisation générale à l'égalité et déconstruction des stéréotypes

Pendant l'année scolaire 2024-2025, avec le dispositif **ERMES**, le Département a proposé aux établissements de s'investir dans des projets éducatifs et citoyens s'articulant autour d'un projet d'établissement axé sur le bien-être et climat scolaire, la persévérance scolaire ou la citoyenneté. L'égalité entre les filles et les garçons est donc un thème qui peut être décliné par les collèves. Pour l'année scolaire 2024-2025, une dizaine de projets avaient pour thème général l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, durant l'année scolaire 2024-2025, le Département a également proposé à des collèves, à titre expérimental, **un nouveau dispositif pour une démarche pérenne de sensibilisation des collégiens afin de promouvoir la culture du respect et de l'égalité entre les femmes et les hommes par une intervention construite et continue.**

Ainsi, à Bois-Colombes et à Sèvres, quatorze classes de 5^e et 4^e ont participé à des ateliers dans le but de déconstruire les stéréotypes de sexe notamment dans les filières professionnelles. Les élèves ont bénéficié de quatre ateliers : des témoignages inspirants de marraines de l'association Elles Bougent, une exposition interactive « Tous les métiers sont mixtes », une animation Curious Lab' Egalité femmes-hommes sur les stéréotypes dans le monde professionnel ainsi que des échanges autour des relations filles-garçons avec des professionnelles des centres de santé sexuelle. Ces dispositifs seront poursuivis en 2025-2026.



Education à la vie affective et santé féminine

Un dispositif pour veiller à la santé des collégiennes : « Toutes culottées, toutes informées »

La campagne « Toutes Culottées » a été lancée par l'Institut des Hauts-de-Seine en 2022 à l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes pour lutter contre la précarité menstruelle tout en sensibilisant les collégiennes sur la santé féminine. Dans le cadre de petits groupes encadrés par de jeunes professionnelles de santé (médecins internes en 5^e année minimum et étudiantes sage-femmes), ce dispositif permet d'aborder, de façon libre et sans tabou, des thématiques essentielles, autour de l'anatomie féminine, de la puberté, du cycle menstruel ou encore des protections hygiéniques. A l'issue de ces ateliers de prévention, une culotte menstruelle et des brochures médicales informatives sont offertes à chaque collégienne.

Initialement destiné aux classes de la 5^e à la 3^e, ce dispositif, plébiscité par les collèges, a été renforcé durant l'année scolaire 2023-2024, avec l'ouverture, en janvier 2024, des ateliers à l'ensemble des collèges publics et privés et ce, dès la 6^e.

Entre janvier et juin 2024, 6 596 culottes ont ainsi été distribuées à 6 485 collégiennes, de la 6^e à la 3^e, dans 27 collèges du territoire.

Cette action poursuit le double objectif d'aborder et accompagner les bases d'une santé intime féminine adaptée à l'âge des collégiennes et de lutter contre la précarité menstruelle avec la distribution de culottes périodiques.

La campagne « Toutes culottées » a été poursuivie pour l'année scolaire 2024-2025, auprès de l'ensemble des collèges publics et privés, de la 6^e à la 3^e.

Le dispositif sera poursuivi en septembre 2025, pour l'année scolaire 2025-2026.

Interventions EVARS (Education à la Vie Affective et Relationnelle, et à la Sexualité) :

Dans le cadre de son action d'accompagnement des jeunes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle, le service départemental de PMI, via les Centres de Santé Sexuelle, met en œuvre des actions, d'Education à la vie Affective, Relationnelle, et à la Sexualité (EVARS) pour le 2nd degré, pour les filles et les garçons, en privilégiant les actions dans les collèges.

Pour l'année scolaire 2024-2025, des séances d'actions collectives EVAR et EVARS ont été organisées dans 11 écoles, 87 collèges (6^{ème} à la 3^{ème}) et 30 lycées du département ou lors de manifestations en direction des jeunes, en lien avec l'Education nationale. Face à l'augmentation des violences sexistes et sexuelles, les interventions accordent une place particulière à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence, ainsi qu'à la notion de consentement. Il s'agit également d'aborder la prévention et la protection des mineurs face à la prostitution et la pornographie en lien avec les usages des réseaux sociaux numériques et internet.

Ces séances seront poursuivies en 2025-2026.

VII/ LES ACTIVITES SPORTIVES

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2025-2026

Des dispositifs sportifs organisés par le Département

Le Trophée Rugby Hauts-de-Seine, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés en inclusion, et **le Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine**, réservé aux élèves en situation de handicap accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés, donnent lieu à une journée d'ateliers et de matchs, en présence des joueurs du **Racing 92**, qui participent à la remise des récompenses.



La journée de stage de rugby, récompensant les meilleures équipes du **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** et du **Trophée Flag Rugby Hauts-de-Seine**, réunit chaque année plus de cent collégiens au centre d'entraînement et de formation du Racing 92, au Plessis-Robinson. Après une visite de l'enceinte, les élèves participent à des ateliers sportifs, à un tournoi et profitent d'un temps d'échange avec les joueurs du Racing 92 (séance de dédicaces).

Le Trophée Football adapté Hauts-de-Seine (élèves en situation de handicap, accueillis dans les dispositifs ULIS collèges et les établissements spécialisés du secteur médico-social).

La journée de stage de football, récompensant les meilleures équipes du Trophée Football adapté Hauts-de-Seine, qui permet chaque année à une centaine de collégiens de visiter le Centre National de Football de Clairefontaine avant de participer à des ateliers sportifs de perfectionnement et un tournoi.

Le Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés, propose une **journée d'initiation** à la discipline, **par le biais d'ateliers le matin et de mises en opposition l'après-midi**.

Le Trophée Aventure Hauts-de-Seine, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés en inclusion, se déroule au domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes, à Marnes-la-Coquette, avec des activités de pleine nature.

Le Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine, réservé aux élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud.

Le dispositif **Azimet Hauts-de-Seine**, destiné aux jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, ainsi que dans les ULIS collèges et établissements spécialisés, offre une initiation à la course d'orientation à travers une journée découverte suivie d'un défi, organisés au sein du domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes, à Marnes-la-Coquette.

Les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés) qui,

dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.

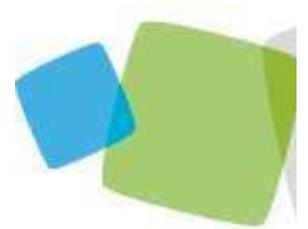
Le Département soutient financièrement des **voyages sportifs** organisés par les collèges.

Les rencontres sportives avec les **Clubs des Hauts-de-Seine** (pour les élèves des associations sportives des collèges et les élèves en situation de handicap des dispositifs ULIS collège et des établissements du secteur médico-social) qui permettent des actions de sensibilisation et de découverte du haut niveau.

Soutien à l'UNSS et aux associations sportives des collèges

Le Département soutient le service départemental de l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 109 associations sportives des collèges des Hauts-de-Seine. La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour l'organisation du **Cross UNSS Hauts-de-Seine** qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 300 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy ; ainsi que pour la formation et la certification de jeunes arbitres, juges et coachs, du niveau district au niveau départemental pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges. Le Département soutient l'UNSS pour l'organisation de certains événements, comme « Sports en Seine » et la « journée internationale du Sport Féminin ».

Le Département subventionne également le déplacement et l'inscription des jeunes collégiens qualifiés aux différents Championnats de France Scolaires UNSS.



Contact presse

Muriel HOYAUX

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 jcouture@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr